

Levée de l'anonymat du donneur de sperme : bientôt tous mormons ?



Dans un projet de loi actuellement à l'examen au Parlement, le gouvernement compte lever l'anonymat des donneurs de sperme. Il s'agit là d'une véritable félonie envers des hommes qui, de façon gratuite et désintéressée, faisaient un don afin d'aider les familles stériles à pouvoir accéder à la joie de fonder un foyer.

Cette décision est non seulement injuste mais également sexiste et gravement attentatoire aux droits des enfants légitimes des donneurs.

N'importe quelle femme peut accoucher sous X et personne ne la forcera jamais à recevoir, à reconnaître, ou même à être connue par l'enfant qu'elle aura ainsi abandonné.

Ce droit était d'ores et déjà dénié aux hommes, qu'il est

parfois si facile de piéger, et qui gardaient au-dessus de la tête la terrible épée de Damoclès de voir débarquer un jour le fruit inconnu d'une soirée d'autrefois un peu trop arrosée.

Il en sera désormais de même avec les donneurs de sperme qui pourront bien voir débarquer 10, 20 ou 30 ans plus tard, 10,20, 30 ou pourquoi pas 50 enfants réclamant l'établissement d'un lien et pourquoi pas, puisque la loi et le Code civil sont ainsi faits, une part de l'héritage du père biologique.

Les mormons, bien souvent polygames de facto, aux États-Unis, ont parfois plusieurs dizaines d'enfants. Mais la loi américaine permet au père de disposer librement de ses biens à sa mort, ce qui n'est pas le cas en France. Les donneurs de sperme sont-ils condamnés à devenir des mormons ruinés ?

Voilà comment les familles entières de ceux qui auront simplement voulu faire un don altruiste, pour aider d'autres personnes à avoir des enfants, vont voir s'évanouir une vie entière de travail, découpée en toutes petites parts insignifiantes, et voilà comment parfois, des maisons de famille, où seront nés des enfants désirés devront être vendues aux enchères, détruisant ainsi la mémoire familiale et les racines de ceux qui ne savait pas que leur père, plus jeune, a simplement voulu faire une bonne action.

Cette loi est non seulement scandaleuse, mais elle est également ignoble. En dehors du résultat déjà évoqué plus haut, elle en aura un autre. Les banques de sperme françaises vont devoir fermer boutique faute de volontaires. Il ne restera plus aux familles qui ont médicalement besoin d'un don qu'à s'adresser à l'étranger, dans les pays où le don est encore anonyme... en Afrique par exemple ? Quelle sera la vie de ses enfants métis, né d'un père blanc et d'une mère blanche de façon officielle ? L'irresponsabilité gouvernementale est effrayante. Un roman de science-fiction terrifiant nous parlait du « meilleur des mondes ». Nous sommes désormais au-delà...

Jean-Frédéric Lesparre